



BULLETIN DE L'INSTITUT FRANÇAIS D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

en ligne en ligne

BIFAO 23 (1924), p. 169-176

Henri Sottas

Remarques sur le dieu Harkhentekhtai.

Conditions d'utilisation

L'utilisation du contenu de ce site est limitée à un usage personnel et non commercial. Toute autre utilisation du site et de son contenu est soumise à une autorisation préalable de l'éditeur (contact AT ifao.egnet.net). Le copyright est conservé par l'éditeur (Ifao).

Conditions of Use

You may use content in this website only for your personal, noncommercial use. Any further use of this website and its content is forbidden, unless you have obtained prior permission from the publisher (contact AT ifao.egnet.net). The copyright is retained by the publisher (Ifao).

Dernières publications

9782724711523	<i>Bulletin de liaison de la céramique égyptienne 34</i>	Sylvie Marchand (éd.)
9782724711707	????? ?????????? ??????? ??? ?? ????????	Omar Jamal Mohamed Ali, Ali al-Sayyid Abdelatif
????? ??? ? ??????? ??????? ?? ??????? ?????????? ????????????		
????????? ??????? ??????? ?? ??????? ?? ??? ??????? ??????:		
9782724711400	<i>Islam and Fraternity: Impact and Prospects of the Abu Dhabi Declaration</i>	Emmanuel Pisani (éd.), Michel Younès (éd.), Alessandro Ferrari (éd.)
9782724710922	<i>Athribis X</i>	Sandra Lippert
9782724710939	<i>Bagawat</i>	Gérard Roquet, Victor Ghica
9782724710960	<i>Le décret de Saïs</i>	Anne-Sophie von Bomhard
9782724710915	<i>Tebtynis VII</i>	Nikos Litinas
9782724711257	<i>Médecine et environnement dans l'Alexandrie médiévale</i>	Jean-Charles Ducène

REMARQUES SUR LE DIEU HARKHENTEKHTAI

PAR

M. HENRI SOTTAS.

Deux mémoires récents⁽¹⁾ ont attiré de nouveau l'attention sur la divinité principale du nome Athribite, assez mal connue, bien que divers auteurs lui aient consacré de brèves notices⁽²⁾.

On sait que l'expression Khent-kheti apparaît dès l'Ancien Empire dans l'onomastique et qu'elle y devient assez fréquente sous le Moyen Empire. Elle suffit alors à caractériser une personnalité divine qui demeure pour nous assez énigmatique. Plus tard le syncrétisme généralisé en fera une simple épithète divine appliquée, soit à Osiris⁽³⁾, soit, plus fréquemment, à Horus.

É. Chassinat a signalé⁽⁴⁾, dans le tombeau de Ramsès III, la plus ancienne représentation connue de Harkhentekhtai. Le dieu est hiéracocéphale, comme il convient à un Horus. Il a les chairs noires, fait que Chassinat rapproche, à juste titre, du nom  du nome Athribite, nom qui semble, à l'occasion, servir au dieu d'épithète. Cette donnée doit être prise d'autant plus au sérieux que le déterminatif du taureau apparaît quelquefois après Khentekhtai dans de très anciens noms. Nous devons sans doute voir là au moins la survivance d'un état de choses antérieur à l'assimilation à Horus.

Mais il est une autre orthographe remontant à l'Ancien Empire dont il

⁽¹⁾ P. LACAU et H. GAUTHIER, dans les *Monuments Piol*, XXV, respectivement p. 2, n. 1, et p. 11 des tirages à part.

⁽²⁾ Outre les travaux cités dans la suite de cet exposé, on peut mentionner : Fr. von BISSING, *Zeitschrift für ägyptische Sprache*, XL, p. 144;

W. SPIEGELBERG, *Recueil de travaux*, XXIX, p. 31.

⁽³⁾ En hiéroglyphes : É. CHASSINAT, *Recueil de travaux*, XXXVIII, p. 38 et suiv.; GAUTHIER, loc. cit.; en grec (*Οσιρηντεχθαι*) : SPIEGELBERG, *Le Musée égyptien*, II, p. 23.

⁽⁴⁾ Loc. cit., p. 38.

doit être tenu compte : celle qui comporte l'image du crocodile. K. Hoffmann⁽¹⁾ la considère comme anormale et cherche à l'expliquer par une confusion due à l'existence d'un mot de même assonance, , désignant le crocodile. Il est probable qu'il ne trouvait pas de parallèle dans les fiches du grand dictionnaire, d'où il tirait, trop exclusivement peut-être, sa documentation. On ne saurait éluder, malgré la différence des temps, le rapprochement avec l'image du dieu, crocodilocéphale, que l'on voit sur le naos saïte D. 29 du Louvre, dans un bas-relief reproduit par Lanzone⁽²⁾. On sait qu'Horus ne répugnait point à s'allier aux dieux crocodiles. E. de Rougé⁽³⁾ le faisait déjà observer; je l'ai moi-même rappelé récemment⁽⁴⁾. On peut encore songer à Soukhos et Haroëris, copropriétaires du grand temple d'Ombos.

On s'explique moins aisément la coexistence du taureau et du crocodile. Doit-on imaginer une assimilation très ancienne de deux divinités distinctes à l'origine, rappeler la double forme animale de Thot, le nom d'Apis déterminé par un oiseau, le bélier et l'oie d'Amon, etc.?

Dans un article écrit il y a vingt-cinq ans (j'ignore si, depuis, lui-même ou un autre savant est revenu sur cette question), É. Chassinat⁽⁵⁾ attribuait à Khentekhtai la paternité de quatre génies qui auraient formé, à l'occasion, avec leur père et les quatre enfants d'Horus bien connus, une ennéade secondaire. L'auteur s'appuie principalement sur un texte d'Edfou qui donne le nom divin sous la forme usuelle dans ce temple, soit : . Il y aurait eu, selon lui, confusion graphique entre — et —. Une telle supposition pourrait être admise, à la rigueur, sous le rapport matériel, si l'on tenait compte des cas, d'ailleurs plutôt anciens, où l'hieratique se contente, pour l'un et l'autre signe, d'une forme rudimentaire. Mais comment accepter que la même erreur se retrouve à Dendérah? Et puis, il est remarquable que, dans aucun des textes invoqués par Chassinat, les noms des quatre génies ne sont en rapport, direct ou indirect, avec celui de Khentekhtai écrit correctement. En fait, il s'agit d'une tout autre divinité : celle qui précisément, dans le passage du chapitre XVII⁽⁶⁾ mis en avant par Chassinat⁽⁷⁾, voisine avec l'un des prétendus fils de

⁽¹⁾ *Die theophoren Personennamen*, p. 15.

paraître).

⁽²⁾ *Dizionario di mitologia*, pl. XVII.

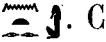
⁽⁵⁾ *Recueil de travaux*, XIX, p. 25 et suiv.

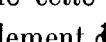
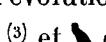
⁽³⁾ *Notice des monuments*, p. 193.

⁽⁶⁾ Dans l'édition Grapow, p. 45.

⁽⁴⁾ *Revue égyptologique*, nouvelle série, II (à

⁽⁷⁾ *Loc. cit.*, p. 27.

Khentekhtai, c'est-à-dire  . Car il y a un parallélisme flagrant entre un document que cite Chassinat et où le dernier enfant d'Horus est séparé du premier de Khentekhtai, soi-disant, par les dieux  , puis  et, d'autre part, la séquence suivante qui revient fréquemment et dans un ordre presque invariable, sur les sarcophages du Moyen Empire, notamment ceux d'Assiout⁽¹⁾ : enfants d'Horus (étaillés); enfants de  ; enfants de  ; enfants de  .

Pour ce qui est du nom de cette divinité⁽²⁾, l'évolution en est suggestive. Aux Pyramides, il s'écrit également    ⁽³⁾ et   ⁽⁴⁾. Sur les sarcophages précités, on voit apparaître le signe supplémentaire —, d'ailleurs malaisé à transcrire. C'est lui qui semble devenir l'élément essentiel dans les orthographies d'Edfou telles que  . Or A. Erman a fait observer récemment⁽⁵⁾ qu'à côté de cette forme, on trouvait, aussi à Edfou,  . A peser les termes de sa note, on croirait que c'est la première forme qu'il tient pour normale. Assurément il y a là un accident de rédaction, la statistique prenant le pas sur la logique; telle n'a pu être sa pensée.  est, sans nul doute, correct, la pupille remplaçant l'œil, ainsi qu'il est maintes fois attesté. Si d'ailleurs il est une confusion facile à commettre, quand on passe de la cursive aux hiéroglyphes, c'est bien celle qui consiste à prendre •• pour —. Il suffit, pour s'en convaincre, de jeter un coup d'œil sur l'exemple fourni par G. Möller dans sa *Paläographie*, III, n° 88, colonne Tanis. L'extrême fréquence du groupe —, qui l'avait fait remarquer dès le début du déchiffrement, explique assez qu'une pareille erreur se soit généralisée. Concluons donc que Khentekhtai ne saurait être considéré comme le père des quatre génies étudiés dans l'article du *Recueil*.

⁽¹⁾ H. GAUTHIER et G. LEFEBVRE, *Annales du Service des Antiquités*, XXIII, p. 6, 15, 19, 21, 30. É. CHASSINAT et Ch. PALANQUE, *Fouilles dans la nécropole d'Assiout*, p. (10), 14, 17, 20, 25, 27, 54, 116, (124), (127), (145), (170), (172), (187), (193), 219, (236). Les exemples entre parenthèses présentent de légères divergences. Il se peut que 127 et 193 soient normaux, si l'on admet pour  la lecture

    . Ce dieu vient immédiatement après les enfants d'Horus dans l'énumération du chapitre 506 des Pyramides.

⁽²⁾ Pour la prononciation des deux yeux, on notera l'orthographe   (CHASSINAT et PALANQUE, p. 25).

⁽³⁾ 1211; cf. 1270, 2086.

⁽⁴⁾ 1265; cf. 1431, 1864.

⁽⁵⁾ *Abhandlungen de l'Académie de Berlin*, 1917, IV, p. 24.

La signification du nom divin Khentekhtai n'a pas, que je sache, été établie avec certitude. H. Gauthier rappelait tout dernièrement les deux solutions proposées, en donnant sa préférence à la seconde : « Horus à l'intérieur du sein (de sa mère) » et « Horus à l'intérieur de la ville de Khati ». On observera que c'est plutôt  qui veut dire « à l'intérieur de », et je ne crois pas qu'un élément  ou  facultatif soit attesté, comme dans le nom discuté au paragraphe précédent. Les sens normaux, « en avant de », le premier de » excluraient d'emblée la première solution. Quant à la seconde, on est en droit de s'étonner de ne pas lire régulièrement quelque déterminatif approprié à un nom géographique. Sans que cet argument soit décisif, il invite néanmoins à chercher ailleurs.

On lit sur trois sarcophages de Meir⁽¹⁾ remontant au Moyen Empire, ainsi que sur un autre conservé à Berlin⁽²⁾ et de provenance indéterminée, une formule de « proscynème » adressée trois fois à Geb, contre une fois à Anubis, et où le dieu porte l'épithète  Manifestement  a ici le sens dérivé « corps, corporation », appliqué à l'ennéade divine. Dans le cas présent, le mot peut être considéré comme explétif, car il fait défaut dans la même épithète de Geb, telle que la fournissent les Pyramides.

D'autre part, un papyrus hiératique funéraire du haut Moyen Empire, appartenant à R. Weil⁽³⁾, contient l'expression  cela sans doute possible, car le signe  revient précisément avec la même forme dans les passages que j'ai pu retrouver, en hiéroglyphes, sur des sarcophages d'Assiout. On ne voit guère comment traduire, si ce n'est « Horus, en avant de sa corporation⁽⁴⁾ », c'est-à-dire « Chef de son groupe ». Dès lors, le rapprochement n'est-il pas tentant avec  qui deviendrait ainsi « Horus, chef de groupe » ? Remarquons qu'aux Pyramides nous avons, parallèlement « Geb, chef de l'ennéade⁽⁵⁾ » et « Geb, chef de son ennéade⁽⁶⁾ ». Il y aurait donc un ensemble de trois expressions sensiblement équivalentes, appliquées à certaines

⁽¹⁾ P. LACAU, *Sarcophages antérieurs au Nouvel Empire*, I, p. 108, 116, 122.

⁽²⁾ *Aegyptische Inschriften Museum Berlin*, I, p. 239.

⁽³⁾ Voir mon rapport dans l'*Annuaire de l'École des Hautes Études* pour 1923-1924, p. 82. Il ne m'a pas été donné d'obtenir les renseigne-

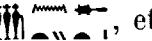
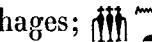
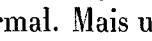
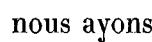
ments complémentaires désirables sur le lot de papyrus du même type acquis par le Musée de Berlin.

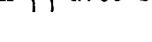
⁽⁴⁾ Sur les noms divins de cette forme, cf. H. KEEF, *Recueil de travaux*, XXXVII, p. 71.

⁽⁵⁾ 1834, 2103.

⁽⁶⁾ 255, [1868].

personnalités divines : chef d'ennéade; chef de groupe d'ennéade; chef de groupe. Notre expression militaire « chef-de-corps » serait en somme construite sur le même modèle.

Dans l'hypothèse proposée, l'orthographe logique serait  , et c'est en effet celle que l'on trouve le plus souvent sur les sarcophages;  , aussi attesté, est un peu plus archaïque, sans cesser d'être normal. Mais un des cercueils fournit deux exemples de  . Il semble que nous ayons là la transition cherchée. Est-il inadmissible que l'expression composée  ait fini par être sentie comme un mot simple? Alors la finale du premier élément se serait amuie et l'analogie sémantique aurait aidé à son report sur le deuxième élément. A l'origine de cette confusion analogique pourrait être le nom propre  , Akhtoës, logiquement construit, si l'on admet un sens comme « celui qui appartient au groupe ⁽¹⁾ ».

Le rapprochement des deux noms a déjà été opéré, sous le rapport de la vocalisation, par W. Spiegelberg ⁽²⁾, mais je ne m'explique pas très bien comment on peut concilier sa remarque relative aux adjectifs en  avec sa traduction « Horus von Chtai ⁽³⁾ ».

La stèle trilingue n° 31089 du Caire présente d'ailleurs une particularité qui n'a peut-être pas été assez remarquée : le nom démotique du dieu y paraît répondre à la transcription  , ce qui laisse supposer que le scribe, à tort ou à raison, comprenait comme moi. Je suis donc en droit de demander à mes contradicteurs éventuels d'apporter la preuve contraire. Au surplus, sur le même monument, le texte hiéroglyphique donne, à la suite du nom divin, trois signes  , qui contraignent, si on les interprète à la manière de Spiegelberg, à ajouter quelque chose d'essentiel à la traduction grecque. Le contexte est en trop mauvais état, malheureusement, pour que je me hasarde à incorporer ce groupe dans le nom divin, en tant que déterminatif complexe. Je signale du moins cette possibilité.

Pour compléter la démonstration, il reste à prouver que le sens dérivé « corporation », pour  , est suffisamment ancien. On ne peut, je crois,

⁽¹⁾ On remarquera l'orthographe  sur un sarcophage d'Assiout (CHASSINAT et PALANQUE, p. 15). — K. Sethe (*Zeitschrift für ägyptische Sprache*, LIX, p. 6) transcrit *hr-ib.j* l'adjectif

 « central ».

⁽²⁾ *Le Musée égyptien*, II, p. 24.

⁽³⁾ Musée du Caire. *Die demotischen Inschriften*, p. 21.

appeler en témoignage un exemple plus décisif que le passage des Pyramides 1041, où il est affirmé que le roi est « un membre de ce grand corps (众) qui a vu le jour, avant tous les êtres, dans Héliopolis ». L'extrait est des plus clairs et il n'y aurait rien de plus à en dire, à part qu'il rend compte de l'existence d'un nom comme Akhtoès, s'il n'était advenu à ce texte une fortune extraordinaire. Il a été choisi par le dernier en date des historiens de l'Égypte pour fournir le trait d'union souhaité entre les constructions des sociologues et les réalités de l'histoire. En effet, dans l'ouvrage intitulé *Des Clans aux Empires*, dû à MM. A. Moret et G. Davy, on lit, au cours d'un chapitre rédigé par le premier auteur, les lignes suivantes (p. 143-144) :

« Dans ces villages, qui devinrent plus tard les villes des nomes, les chasseurs et les laboureurs s'étaient rassemblés pour des raisons de défense, d'entraide mutuelle, de sécurité collective : nul doute qu'ils n'aient subi l'ascendant de ceux d'entre eux qui se distinguaient par la force, l'intelligence et aussi par le savoir magique : des talismans, des bâtons de magiciens ou de sorciers, sont au nombre des plus anciens objets retrouvés dans les tombes préhistoriques. Il est vraisemblable que ces hommes, riches et expérimentés, formaient des conseils d'*Anciens*, du type de ceux qui apparaissent au début des institutions politiques, chez les primitifs. Sir James Frazer définit ainsi la première organisation connue de races qui sont au bas de l'échelle humaine : « Les aborigènes de l'Australie n'ont à leur tête ni des chefs suprêmes, ni des rois. Pour autant qu'on puisse, à leur sujet, parler d'organisation politique, on peut appeler la leur une démocratie, ou mieux encore, une oligarchie d'hommes âgés et influents qui se réunissent en conseil pour prendre toutes les décisions graves, à l'exclusion, en fait, des hommes jeunes. Leurs assemblées délibérantes évoquent le Sénat des temps plus avancés, et si nous devions forger un nom pour qualifier tel gouvernement, ce serait celui de « gérontocratie (p. 113). » Il est impossible de ne pas se souvenir que dans l'Égypte des Pharaons il a existé, à toutes les époques, des conseils d'*Anciens*, appelés *Sarou* (les Princes, les grands), auxquels les textes religieux des Pyramides (VI^e dynastie) prêtent une origine antérieure à toute organisation politique : dans la société des dieux, qui, selon la tradition religieuse, habiterent l'Égypte avant les hommes, le premier « corps » organisé était gouverné non par un roi (*nsout*), mais par des *Sarou* (Pyramide de Pépi II, 1230, édit.

Sethe, § 1041). La gérontocratie avait donc des origines très anciennes dans le souvenir des Égyptiens; elle remontait vraisemblablement au temps des villages énéolithiques. »

Et plus loin, p. 151 :

« Les groupements de villages autour de fétiches qui seront plus tard les dieux des nomes, ont toute apparence de continuer les clans, où la population vit sous l'égide des fétiches et la direction des Anciens, ces *Sarou* dont la tradition faisait les chefs de l'Égypte avant les rois. »

Voilà vraiment un accord admirable entre l'archéologie préhistorique, la sociologie et l'histoire proprement dite. La forme de société la plus rudimentaire qu'il nous soit donné d'observer chez les actuels « primitifs » se retrouve dans les monuments et les textes, à l'aube de la civilisation historique qui, pour l'ancienneté et la continuité, ne le cède à aucune autre. Et c'est là une constatation d'une portée considérable, susceptible de donner aux théories d'une science encore jeune une consécration par les faits toujours désirable. A dire le vrai, un simple coup d'œil sur la couverture du livre pouvait faire prévoir que, dans le fatras des textes égyptiens plus ou moins compréhensibles, il aurait été découvert le ou les passages adéquats aux tendances des auteurs. Le choix a-t-il été bien fait? C'est la seule question que je veuille me poser et je crois devoir répondre par la négative. En effet, c'est seulement en apparence que les textes des Pyramides des deux Pépi opposent les *Sarou*⁽¹⁾ au roi. S'il y avait réellement : « ces membres du grand corps. qui ne sont pas traduits devant un (ou le) roi⁽²⁾, mais sont déférés à des (ou aux) *Sarou* », comment comprendrait-on que la suite donne, cette fois sans nul doute : « Pépi n'est pas traduit devant un (ou le) roi; il n'est pas déféré à des (ou aux) *Sarou* »? Il y aurait dans l'ensemble du morceau un déséquilibre manifeste. C'est sans doute pourquoi G. Maspero n'a pas hésité à rétablir la double négation : « qui ne sont point gouvernés par un roi, et que des princes ne dirigent point ». De même K. Sethe⁽³⁾, qui dissèque le passage et rend

⁽¹⁾ Je n'ai pas d'opinion quant au sens premier de *Sar*. L'orthographe  indiquée par les dictionnaires, fournit la note humoristique.

⁽²⁾ On remarquera qu'il suffit d'adopter l'article défini pour que le passage devienne inuti-

lisable dans le sens indiqué, trop conforme à l'une des hypothèses émises dans les *Comptes rendus*, 1916, p. 385, pour que l'auteur, visiblement, ne se soit laissé entraîner.

⁽³⁾ *Das ägyptische Verbum*, II, § 1006.

compte de l'anomalie syntaxique apparente. Certes le principe d'autorité n'est pas à invoquer en matière scientifique. Néanmoins si, prise isolément, l'opinion de Maspero est d'un grand poids, et aussi celle de M. Sethe, combien davantage encore quand elles se trouvent concorder⁽¹⁾. Mais il y a mieux pour appuyer les dires de ces deux personnalités éminentes : c'est l'exemple parallèle et d'une clarté parfaite que Sethe a relevé dans Pyramides 297, lequel montre, à coup sûr, le même phénomène grammatical⁽²⁾. Le nouveau professeur au Collège de France devra donc user d'une argumentation serrée lorsque, après s'être adressé, sur ce point, au grand public, il présentera aux spécialistes les justifications qu'ils sont en droit d'attendre complètes, car, en bonne méthode historique, il ne serait guère licite de faire d'un texte un pareil emploi, si sa teneur prêtait seulement au doute.

Ce qui risque d'être perdu d'un côté pourrait se retrouver d'un autre. Qui empêche, après tout, de voir dans l'existence même de l'épithète Khentekhtai un indice du premier progrès réalisé dans le sens de l'"individualisation du pouvoir"?

H. SOTTAS.

⁽¹⁾ L. Speelers, dans sa récente traduction, admet aussi la double négation.

⁽²⁾ Là encore, Maspero avait compris ainsi. — De même, en copte, si deux phrases négatives sont coordonnées au moyen du "conjonc-

tif", on peut se dispenser de répéter la négation. Ex. : Vie bohairique de saint Pakhôme, édit. Amélineau, p. 10, 6; 36, 13; 141, 7. Cf. STERN, *Koptische Grammatik*, p. 278, milieu.

NOTE. — M. le Directeur de l'Institut d'Archéologie a bien voulu — et je l'en remercie — m'autoriser à répondre en cette place aux remarques publiées dans le *Bulletin*, XXII, p. 110 et 112. Elles s'accordent merveilleusement, pour le fond, avec celles que m'avait communiquées par lettre, en novembre 1922, une haute compétence du Caire. Réduit à mes seuls moyens, j'ai pu me tromper dans le détail, ce qui est toujours regrettable. Néanmoins je crois n'avoir pas tout à fait manqué mon but : éviter qu'à l'avenir nous donnions en pâture à la critique étrangère des incorrections philologiques outrepassant les bornes permises. Je signalerai une petite habileté de l'auteur des pages susdites : il s'est abstenu de rappeler que la leçon *ἱωτικὸν* était agrémentée d'un *sic*. Il aura craint sans doute, mais non sans raison, de paraître manier le pavé de l'ours.

H. S.